



Signataire : Michael Andersen

Date de dépôt : 17 novembre 2023

Question écrite urgente

Comment se fait-il qu'à ce jour aucun chef de la gendarmerie n'ait été nommé ?

Depuis l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur la police, le 1^{er} juin 2023, le corps a été réorganisé en deux corps distincts :

- police judiciaire ;
- gendarmerie.

Malgré les nombreux messages d'alerte des différentes associations représentatives du personnel sur l'état de fatigue du personnel de la police, et l'augmentation drastique du taux d'absentéisme des collaborateurs et de certains cadres, malgré les nombreux groupes de travail créés, aucune mesure concrète n'a été prise par le département de tutelle ou l'état-major de la police pour résoudre et prévenir lesdits risques.

Dès lors, mes questions sont les suivantes :

- ***Où en est le processus de recrutement du chef de la gendarmerie ?***
- ***Comment se fait-il que ce dernier n'ait toujours pas été désigné ?***